

27^{ème} CONCOURS DE POÉSIE

Sous l'égide de la mairie de Boujan/Libron

Organisé par Eugène GARCIA poète et animateur de l'Atelier Bouj'en Poésie et Sylvaine GABIN responsable
Le concours s'adresse à tous les adultes d'expression française jusqu'au **21 JUIN 2025**.

THÈME : *Si vous pouviez voyager dans le temps, quel (s) moment (s) de votre vie voudriez vous revivre ? (Un poème par section et la possibilité de 7 au maximum)*

SECTIONS

- 1 Sonnet** Sonnet ABBA-ABBA-CCD-EED ou EDE (une prosodie rigoureuse est exigée)
- 2 Forme fixe** Pantoum, Terza-rima, Géraldine, Triolet...
- 3 Classique** Respect des règles de la prosodie classique, de la diérèse et absence de hiatus
- 4 Néoclassique** Acceptation du hiatus non dissonant et non respect de la diérèse (**mais** féminin singulier avec féminin singulier, féminin pluriel avec féminin pluriel. Idem pour le masculin.
- 5 Libre** Vers rimés, inégaux. Exemple : les Fables de La Fontaine)
- 6 Libérée** Vers **non** rimés, inégaux et métaphores. Le jury retiendra la sonorité et le choix des mots
- 7 Humour** Poème drôle, satirique (28 vers) **OU** un texte **au recto** d'une seule feuille (**police 12**)

CONDITIONNEMENT et ENVOI POSTAL DU DOSSIER

- Les poèmes (28 vers) ou les textes (une seule page au recto) en trois exemplaires (**police 12**)
- Pour le code, (un seul) :** choisir un nom de fleur et deux chiffres à droite (ex : Rose 34) à gauche la section (section 2 forme fixe, triolet)
- Une enveloppe cachetée pour l'anonymat (Code inscrit dessus) à l'intérieur : nom, prénom, mail, téléphone, adresse, le titre des œuvres et le code également.
- La participation de 15 euros pour l'ensemble, chèque libellé à l'ordre de la mairie de Boujan/Libron
- Une enveloppe affranchie à l'adresse de l'auteur.

Les dossiers seront déposés ou envoyés par courrier postal (sans recommandé) à :
MAIRIE Concours de Poésie 34760 BOUJAN-sur-LIBRON

Le palmarès sera proclamé le **samedi 27 septembre 2025 à 14h30 à l'Espace Raymond FARO**
Tous les candidats seront avisés et conviés à la cérémonie. Les personnes absentes devront se faire représenter.
En cas d'impossibilité les diplômes et les bons-cadeaux seront envoyés, les lots conservés 1 an à la Médiathèque. Si besoin, contacter :

Médiathèque (Nicolas)	espacefaro.boujan@gmail.com	04-67-30-93-30
Sylvaine Gabin	sylvainegabin34@gmail.com	06-32-73-79-00

LE GRAND PRIX DE LA VILLE ET LE PRIX DE L'ATELIER BOUJ'EN-POESIE RÉCOMPENSERONT LES POÈTES AYANT OBTENU LA MEILLEURE NOTE DANS DIVERSES SECTIONS

Le Grand-Prix ne pourra être attribué deux années de suite au même lauréat. Toutefois ce candidat peut participer la seconde année pour l'obtention d'un diplôme « hors concours ».
Il pourra ensuite concourir dans des conditions normales.

La Médiathèque se réserve le droit de publier les poésies primées dans un recueil consultable sur place.

La participation au concours implique l'acceptation du règlement

Les textes ne seront pas retournés.